



AA/SB

## **COMPTE RENDU REUNION DU COMITE DIRECTEUR**

**SAMEDI 13 DECEMBRE 2014 A PLOUFRAGRAN**

**Début de réunion : 9h00**

### **Présents :**

Serge Brunet, Daniel Guérin, Arlette Abt, Jacqueline Gautier, Bénédicte Compois, Paul Hurtaud, Jean Marc Tourteau, Frank Bauer, Jean Yves Abgrall, Brigitte Bonneau, Pascale Prigent, Claude Pouliquen, Michel Batot, Jean Michel Le Friec, Claude Le Page, Daniel Caous Régine Picaud, Marie Christine Wattelet, Jacques Pelé.

**Excusés :** Vincent Kerrec, Christine Le Pourcelet-Talvard, Françoise Laouénan, Dominique Bahon, Chantal Guégan.

Claudia Le Bian, Mathieu Guérin, Patricia Fontanillas, Frédéric Pierre.

### **1. Approbation du compte-rendu du Comité Directeur du samedi 27 septembre 2014.**

Pas de remarque, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### **2. Bilan de l'Assemblée Générale du Comité Régional le 29 novembre.**

La nouvelle formule semble satisfaisante.

Analyse du document, sur la présence des clubs aux assemblées régionales lors des 5 dernières années.

Ce tableau qui est parlant, reste soumis à la réflexion de tous.

**Rappel : la participation à la vie fédérale (présences des clubs aux assemblées générales départementales et régionales est un pré-requis à la labellisation).**

L'Assemblée Générale en 2015 se tiendra dans le Finistère.

L'Assemblée Générale électorale en 2016 se déroulera en Ille et Vilaine.

Ce planning a été arrêté par le Comité Directeur régional du 15 novembre 2012, pour la durée du mandat.

### **3. Retour sur la réunion du Bureau Directeur du 5 novembre 2014 : compte rendu diffusé.**

Pas de commentaire

### **4. Compte rendu du séminaire informatique à Marseille les 4 et 5 octobre.**

Arlette Abt a représenté le Comité Régional à ce week end de travail.

Les comptes rendus des différents ateliers sont dans l'onglet téléchargements sur l'extranat et ont été diffusés.

Les évolutions d'extranat -pocket : des mises à jour ont déjà eu lieu.

La version 5.4.0 sera mise en place en début d'année. Avec cette nouvelle version, toutes les compétitions sont déclarées en ligne (plus de compétitions locales).

La remontée des compétitions sans la composition du jury sera impossible.

La labellisation : nouveau dossier en début d'année, les détails ont été donnés lors de la Conférence des Présidents régionaux en novembre. Puis validés par le Comité Directeur Fédéral en décembre.

Les ENF : il faut faire remonter les problèmes à Vincent Hamelin.

Les officiels : il est extrêmement important que chacun donne son adresse mail pour une communication directe de la fédération vers les officiels.

Serge souhaite que les différents problèmes rencontrés soient recensés et transmis à la fédération.

Le nouveau site fédéral devrait voir le jour dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2015. Grand principe : un site grand public et un site intra-nat réservé aux clubs, aux Comités départementaux et régionaux.

## **5. Compte rendu du séminaire des Présidents des Comités Régionaux les 15 et 16 novembre à la Fédération.**

Compte rendu diffusé.

➤ La Fédération Française de Natation a fait l'objet d'une inspection par 2 Inspecteurs Généraux du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

62 personnes, 22 Cadres techniques et 2 anciens DTN ont été auditionnés.

La Fédération a obtenu une bonne note, le rapport de synthèse incluant 21 préconisations et recommandations sera diffusé, dès sa parution en milieu d'année 2015.

➤ 17 candidatures ont été enregistrées pour le remplacement du Directeur Technique National. La procédure administrative devrait amener au choix du nouveau DTN vers fin janvier, début février 2015.

➤ La situation du CNDS, se traduit par un fort contentieux entre le CNOSF et le Ministère de la Jeunesse et des Sports. La situation est très inquiétante sur l'ensemble de l'hexagone à l'égard des clubs, des Comités, ainsi que pour le soutien aux projets des équipements sportifs.

➤ La Fédération propose aux Comités de travailler en lien avec les Collectivités sur des schémas directeur des équipements et d'établir un recensement des piscines en se projetant à moyen terme sur les besoins pour le développement des activités Fédérales. Le choix de DSP par les Maîtres d'ouvrage reste un véritable danger pour l'évolution de la natation française.

➤ Le CNOSF a installé une commission pour aborder la réforme territoriale qui va bouleverser à partir normalement de 2016 l'organisation administrative et sportive du sport dans le Pays. Un rapport sera rendu en janvier prochain sur, notamment, la place et la gouvernance du sport dans les nouvelles régions et sur l'ensemble du territoire national.

Jacques Pelé fait part de ses craintes sérieuses sur cette réforme qui pourrait induire une possible suppression de la clause générale de compétence ?

➤ La problématique de la licence.

La FFN se situe au 9<sup>ème</sup> rang des Fédérations avec 300 000 licenciés, alors que le potentiel se situe aux alentours des 500 000 licenciés !

Des solutions sont actuellement à l'étude pour essayer d'inverser la tendance : de la rigueur dans l'application des règlements de la Fédération, aux incitations à l'égard des clubs par des mesures qui pourraient être intéressantes sur retour auprès des clubs qui jouent le jeu. Des exemples dans quelques régions démontrent une certaine efficacité.

Jacques Pelé réalise au niveau professionnel une étude sur les coûts de la licence et de l'adhésion à un club sportif ainsi que sur la part départementale de la licence.

➤ S'agissant du pacte commun de progression : chaque comité régional va être destinataire d'un questionnaire très précis début janvier. S'en suivra une audition du Comité Régional par la Fédération programmée les 11 et 12 mai 2015. Le fonctionnement du Comité sera passé au crible dans tous les domaines. Serge souhaite que les membres du Bureau Directeur, les responsables des ETR, les CTR et les salariés soient présents durant cet exercice, suivant les disponibilités de chacun. Dans un second temps, le but sera pour les Comités Régionaux volontaires, de contractualiser avec la Fédération sur des choix politiques qui seront à définir conjointement.

➤ Concernant la labellisation, le dossier qui a été soumis au Comité Directeur de décembre a été présenté. L'état d'esprit doit reposer sur une simplification du dispositif, un développement et un accompagnement des clubs. Les aspects financiers ne doivent pas être les seuls critères à cet acte fédérateur, particulier et important.

➤ Pour ce qui est de la base de données des officiels et suite à une remarque de Serge. Claude Pouliquen signale que l'on est dans la phase active de la mise en place de cette base de données. Le problème réside sur le fait que tous les départements ne transmettent pas les PV des formations et recyclages au comité régional : Jacqueline s'occupe activement de ce dossier, en relation avec les Comités départementaux et Claude.

➤ Un Kit communication a été adressé aux clubs et aux Comités départementaux. La Fédération demande un retour sur le ressenti et les manques pour améliorer cette action de communication.

A ce moment de la réunion, Claude Le Page fait une analyse de ce qui se fait dans notre région et conclut comme suit : compte tenu des moyens dont on dispose, de la nature de notre démographie provinciale à dominante de petites communes, de la faiblesse de nos équipements, nous avons une dynamique de fonctionnement tout à fait positive et remarquable par rapport à d'autres régions...

## **6. Réflexion et analyse concernant l'utilisation des piscines dans chacun des départements, quelle stratégie ?**

C'est un frein important et un enjeu essentiel pour la vie de nos clubs et le déroulement de nos compétitions toutes disciplines confondues.

➤ Il faut d'abord faire un état des lieux. Serge demande aux Comités départementaux de lui préciser les secteurs où la situation est tendue.

Toutes les Collectivités ne sont pas concernées par cette situation.

➤ Il est impératif d'être beaucoup plus présent auprès des collectivités. A ce sujet, il est évoqué la possibilité d'élaborer un dossier spécifique, argumentaire qui servirait de support pour prendre les rendez-vous nécessaires auprès des élus politiques décideurs.

Ce n'est pas forcément les élus politiques qui bloquent les activités des clubs, mais bien souvent les administrations.

➤ Il est demandé un positionnement fort de la Fédération avec, des moyens pour répondre aux DSP. Une demande a été faite par les Présidents régionaux auprès de la Fédération afin de créer un département apportant des moyens humains et financiers pour répondre aux Délégations de Service Public. Ceci est à l'étude par le service juridique et le département territoire et équipements de la Fédération.

➤ Il est proposé de rencontrer les clubs qui ont réussi à mettre en place des activités lucratives de la fédération. Se pose la question de la licence loisirs.

➤ Il est constaté que certaines collectivités renoncent à obtenir l'aide du CNDS en vue de projet de rénovation ou construction d'équipements, afin de ne pas accueillir de club sportif.

Conclusion : il faut recenser dans chaque département les secteurs dans lesquels se posent des problèmes et établir une stratégie pour que les choses s'améliorent.

Jacques propose que soit organisée une journée spécifique : rencontre avec les présidents de clubs sur la thématique : relation club ↔ collectivité. Proposition retenue à programmer avant la fin de la saison, si possible.

### **7. La Labellisation : suite**

Réunion à la fédération des responsables régionaux mardi 9 décembre. Jean Marc Tourteau représenta le comité de Bretagne.

Les différentes modifications validées ce samedi : réunion du comité directeur fédéral. Diffusion en janvier.

Interaction entre les différentes bases de données (officiels etc...) d'extranat afin de faciliter le pré remplissage et remplissage des dossiers de demande de labellisation.

Un échéancier des demandes sera mis en place : (pour cette saison fin février)

Les membres de la commission d'agrément seront mandatés par la fédération.

Label délivré pour une olympiade avec un contrôle annuel.

La labellisation des clubs qui est mise en place depuis plusieurs années dans d'autres régions est une avancée majeure dans le développement et la structuration des clubs et a fait ses preuves.

Afin de mieux communiquer sur l'importance pour les clubs de cette labellisation qui est un objectif de progrès, le comité de Bretagne fera une plaquette dès lors que la fédération aura fait parvenir les nouveaux dossiers.

Jean Yves fait remarquer que pour toute demande de subvention auprès des pouvoirs publics il est demandé le niveau de label du club....et si tel n'est pas le cas l'aide est moindre, voire inexistante.

En Bretagne seul le club nautique Brestois bénéficie du Label National.

Toutes les autres demandes seront refaites avec les nouveaux documents.

Le comité de Bretagne par l'intermédiaire de son groupe de travail va accompagner les clubs volontaires.

### **8. Saison sportive en cours : le point par discipline.**

Discussions autour des comptes rendus des disciplines joints à ce PV :

- **Natation course et eau libre.**

Présentation du règlement de la coupe de Bretagne « eau libre » : validé à l'unanimité

- **Natation synchronisée.**
- **Plongeon.**
- **Les Maîtres.**

Longue discussion sur le travail, le rôle et les missions des cadres techniques d'Etat.

#### **9. Le secteur formation et l'ERFAN.**

Voir le document de Jacques Pelé, joint à ce PV.

#### **10. Questions diverses.**

Anti dopage : réunion à la Fédération samedi 10 janvier 2015.

Régine Picaud, nouvelle Présidente du comité du Morbihan intègre, avec l'accord unanime du Comité Directeur le Bureau Directeur, en qualité de Vice Présidente du Comité Régional.

L'organigramme du Comité sera remis à jour et porté à la connaissance de tous sur le site.

Jean Yves Abgrall 1<sup>er</sup> suppléant aux Assemblées Générales de la Fédération remplacera Jo Leroy à l'Assemblée Générale de Vannes en 2015.

Intervention de Claude Pouliquen : Avec dans le même temps les réponses.

Prêts du matériel : des dispositions sont prises. La prudence est recommandée.

Les amendes pour non présentation d'officiels aux compétitions :

Serge précise qu'il est hors de questions de revenir sur les décisions antérieures du Comité Directeur qui, de plus, conviennent à une très grande majorité.

Néanmoins, une souplesse sera apportée à l'égard des dirigeants qui composent le jury d'appel qui seront donc intégrés au jury. Puis, un regard attentif sera porté sur l'effectif et l'investissement des bénévoles du club qui reçoit concernant l'organisation de la compétition

Plus d'officiels sur les listes FFN : délai de présentation des candidatures dépassé.

Recyclage et formation officiels « A » ENF 3 le 7 mars 2015.

**Attention : les amendes pour non validation des engagements sur extranat sont appliquées.**

Les compétitions :

Meeting Jean Pierre Gautier : 17 et 18 janvier les courriers ont été envoyés.

Lorient 24 janvier : Jacqueline, Arlette, Daniel, Claude, Jean Yves.

Serge remercie tout le monde pour la tenue de ce Comité Directeur, dense, riche en discussions et en échanges et souhaite à chacun de bonnes fêtes de fin d'année.

**Fin de réunion 13h05.**



**FB**

## **La Rentrée des Maîtres 2014-2015**

**Le Meeting de la Mer organisé le 15 et 16 novembre dernier à Cherbourg fut la première occasion pour les maîtres de notre comité de se profiler si l'on excepte leur engagement massif dans les interclubs toutes catégories début novembre.**

**Six clubs bretons ont fait le déplacement en Normandie avec 20 nageurs au total : St. Malo, Dinard, Fougères, Moncontour, Dinan et Morlaix.**

**Moncontour a obtenu 13 victoires, Morlaix 12, Dinan et St. Malo 9 chacun et Dinard un succès.**

**Cinq meilleures performances régionales furent battues dont deux par Jimmy BIGNET de Saint-Malo en C 9 sur 200 m papillon et 400 m 4 nages, deux par Frank BAUER de Dinan en C 11 sur 400 m nage libre et 200 m 4 nages et une par un autre Dinannais Raymond VIEU en C 8 sur 200 m dos.**

**Le 30 novembre dernier le Championnat Interclubs Maîtres fut organisé à Vannes où plus de 350 nageurs ont représenté 35 équipes mixtes de 10 nageurs : une participation record pour cet évènement.**

**Le CN Brest (1) a remporté comme à l'accoutumée le classement par équipes avec 12659 points devant l'ECN Chartres-de-Bretagne (1) avec 11695 et le CN Vannes (1) avec 11309 points. Le CN Morlaix (1) a lui aussi dépassé les 11000 points et six autres équipes se retrouvent au-dessus de 10000 points.**

**Un certain nombre de clubs ont présenté deux équipes et Cesson Sévigné, Chartres, Dinan et Dinard même trois équipes complètes. Ceci démontre que le nombre des pratiquants adultes dans nos clubs est en augmentation.**

**Sur le plan individuel il y a eu le record de France en C 2 par Julia VENDEVILLE (31 ans) pour le compte du CN Brest sur 100 m brasse en 1'14,50. Ensuite les 29,83 sur 50 m nage libre par Virginie BOUTELOUP (43 ans) pour Rennes Natation . Ce chrono constitue en nouveau record de Bretagne.**

**Deux excellents chronos ont été réalisés par Fabrice URBAN sur 100 m papillon en 59,62 pour Cesson Sévigné et David JONCOURT sur 200 m 4 nages en 2'19,34 pour Brest.**

**D'autres records régionaux ont été battus par Florent CORLAY (45 ans) de Saint-Malo sur 50 m dos au départ du relais 4 nages et sur 100 m dos, par Anne GUEGUEN (60 ans) de Dinard sur 100 m brasse, par Jacqueline FEAT QUIGUER (58 ans) de Morlaix sur 50 m dos et enfin par Philippe GATEAU (60 ans) de Quimper sur 100 m dos.**

**La table des records sera mise à jour et publiée sur le site du Comité de Bretagne.**



JP

## Intervention au Comité directeur du 13 Décembre 2014

### Éléments d'info sur actions ERFAN Bretagne

- La formation au DEJEPS Nat Course a reçu un avis favorable de la DTN (13 nov 2014) et de la DRJSCS (en date du 2 décembre 2014) mais avec quelques demandes d'ajustement ; La formation a donc été mise en place. Compte tenu des délais, seul deux candidats ont déposé un dossier. Il sera dans l'avenir indispensable de travailler plus en amont afin d'assurer une communication plus large.
- Une nouvelle démarche de communication est en cours sur les formations proposées par l'ERFAN :
  - Un dossier complet a été édité et distribué lors de l'AG + Affiche
- Jacques demande de diffuser l'enquête (proposée aussi lors de l'AG) directement à tous les clubs, avec un retour direct vers lui. Accord du Comité directeur (à voir pour diffusion par Claudia).
- Jacques souhaite aussi que chaque formation mise en place au cours de l'année fasse l'objet bien en amont d'une diffusion directe par Mail à tous les clubs (Correspondants et entraîneurs). Accord du CD.
- La convention entre le Campus et l'ERFAN est à renégocier, dès le début d'année. Quelques améliorations, notamment sur la « rémunération » par le Campus de notre implication dans la formation BPJEPS AN, doivent pouvoir être apportées. Mathieu préparera un argumentaire et un rdv sera sollicité.

### Retour sur le séminaire des ERFAN à Paris les 4 et 5 décembre 2014.

Mathieu et Jacques ont participé à ce séminaire.

1) La question principale a porté sur la rénovation du BPJEPS, souhaité par le ministère.

Objectifs : Simplification, diminution des coûts :

- Comment passer de 10 UC à 4 UC ?/ de 600heures à 400 heures
- Réduction/diminution des Jurys
- Habilitation pluriannuelle,

La proposition des 4 UC qui pourraient être retenues tourne autour de :

- L'enseignement des apprentissages
- La sécurité du public
- Le projet
- La quatrième UC faisant débat sur la notion d'animation avec l'intégration des activités « lucratives » ou pas

Cette nouvelle organisation pourrait nécessiter l'évolution des Pré-requis.

L'idée de la création d'un CQP entre le BPJESP et le DE est évoqué.

Une enquête préalable à ces nouvelles dispositions est indispensable, afin de mieux connaître « qui encadre nos Clubs » et notamment nos premières pratiques compétitives. Nous nous sommes proposé de participer à cette enquête avec la réserve de passage par le Comité de Bretagne, afin de voir si nous n'avons pas déjà les éléments demandés.

La question des relations entre INFAN et les ERFAN est soulevée, avec une volonté de clarification de la position/mission de chacun, sans notion de « concurrence ».

Un positionnement clair de la Fédération par rapport à l'émergence des formations par des organismes privés est fortement souhaité.

La mise en réseau avec le partage des informations (à minima les calendriers de formation) est indispensable.

Le service informatique de la fédération sera sollicité pour la création d'un outil d'aide à la gestion des formations (suivi administratif et financier).

Un échange a aussi eu lieu sur les Tuteurs des formations BF :

Leur choix est primordial : Motivation, Compétence, implication (retour d'alternance). La position de tuteur est aussi très formatrice pour eux.

#### La formation continue des entraîneurs :

Sont proposés les Mardis de la FFN : (10h-17h) : contenus à confirmer

- 3/02 : Planification entraînement
- 10/03 : Outils d'analyse de la Performance
- 24/3 : Sponsoring/communication
- 7/04 : Créativité/action d'entraînement
- 12/05 : devenir acteur (Entraîneur/formateur)
- 26/05 : coopération dans son environnement professionnel
- 16/05 : outils au service du projet fédéral

Semaines d'immersion pour entraîneur de clubs Nat Course

- 19-23/01 à l'INSEP
- 18-22/05 à Amiens
- 21-26/09 à Font Romeu

#### Formation de dirigeants

A l'étude :

- 1 thématique sur 5 dates ou 5 lieux (1/interrégion)
- ou
- 2 thématiques /4 dates centralisées,

#### **Divers :**

De nombreux échanges liés au diplôme du BPJEPS AAN ont tourné autour des activités lucratives créées dans les piscines, et notamment sur l'implication des clubs ou pas.

Les participants ont insisté pour que la Fédération s'implique fortement dans la création d'une « Société » qui pourrait répondre lors de création de DSP dans les Piscines. Cette « société » devant pouvoir répondre au bénéfice des structures fédérales,

**Jacques PELE**





## *Bilan natation synchronisée*

*Comité directeur du 13 décembre 14.*

### **1) Bilan des compétitions Bretonnes.**

Synchro découverte : à l'issue des deux compétitions des 9 novembre 2014 à RENNES et 7 décembre 2014 à LANNION, 11 nageuses ont validé ce niveau et accèdent au synchro argent. (1 de Brest, 3 de Rennes, 3 de Saint-Brieuc et 4 de Vannes).

Synchro argent : à l'issue de la compétition du 16 novembre 2014 à VANNES, 2 nageuses ont validé ce niveau. (1 de Saint-Brieuc et 1 de Vannes).

### **2) Journées d'Automne.** Le 23 novembre 2014 à Châteaubriant.

- Deux nageuses Bretonnes engagées sur un solo: Marine LE DOLEDEC de Saint-Brieuc et Garance LEVEQUE de Rennes.

Marine LE DOLEDEC termine 5<sup>ième</sup> en solo, 21<sup>ième</sup> en figures imposées et se classe 8<sup>ième</sup> en combiné.

Garance LEVEQUE termine 8<sup>ième</sup> en solo, 18<sup>ième</sup> en figures imposées et se classe 9<sup>ième</sup> en combiné.

- Déception de l'entraîneur du CNSB qui avait engagé 3 nageuses en préparatoire, ces nageuses ont été engagées seulement sur les deux figures obligatoires, et ne sont apparus dans aucun résultat. Sentiment d'une mauvaise information lors des engagements.

### **3) Bilan des officiels en formation.**

Pour cette saison :

-JO : 2 juges en formation à Lannion.

-Juges D : 9 juges en formation (5 à Brest, 1 à Rennes, 1 à Saint-Brieuc et 2 à Lannion).

-Juges C : 5 juges en formation (2 à Brest, 1 à Rennes et 2 à Saint Brieuc).

### **4) Demande de rattachement aux Pays de la Loire pour les séniors.** (régionaux et N3)

Sont concernés : 1 duo de Saint-Brieuc, 1 duo de Vannes, 1 duo de Rennes et 2 solos de Rennes.

**5) Attente d'une validation BF4.**

Sandy VIGNETTE et Elina LEMICHEL DU ROY sont toujours dans l'attente de leur BF4. Fini en Novembre 2013 pour Sandy et en Mai 2013 pour Elina, mais en attente au niveau de la fédé car il manque un imprimé qui n'existait pas lors de la constitution de leur dossier d'inscription. Imprimé qui doit être signé par le directeur technique national. La demande d'imprimé a été faite entre temps. Leur formation a été validée par Annabelle PIEDNOIR. Matthieu GUERIN de l'ERFAN suit l'affaire et a déjà recontacté Annabelle PIEDNOIR. Y a-t-il une solution pour faire avancer les choses ?

**6) Tarifications.**

Actuellement en Bretagne une épreuve individuelle est facturée 2,50€ (Parcours à sec et technique); une épreuve de propulsion 1,30€ (Le module propulsion est divisé en 2 épreuves). Proposition de passer à 2,60€ pour les épreuves individuelles.

Après avoir consulté les règlements des Pays de Loire, idée que la Bretagne mette en place un système d'amende : 50€ pour tout forfait non justifié de nageuse ; 50€ pour défaut ou forfait de juge.

**7) Organisation d'une compétition de championnats nationaux en 2016.**

Question que le championnat de France espoir Open en mai 2016 ou la finale jeune nationale couplée avec le championnat de France séniors en juin 2016 ait lieu en Bretagne. Saint-Brieuc se penche sur la question, des interrogations.

**8) Réunion référents formation et entraîneurs.**

Cette réunion est programmée le 7 février 2015 à Paris et fait suite à celle de septembre dernier.

Elina ne pourra pas y aller. Dans l'éventualité que Sandy puisse y aller, le comité de Bretagne pourra-t-il prendre en charge ses frais de déplacements et d'hébergement. ? Elina et Sandy se concertent sur ce point.



JY

## **Réunion des organisateurs « Eau Libre Bretagne »**

**Cesson-Sévigné le 10 décembre 2014 : 19 H**

Présents : Jean Yves Abgrall (CNP Redon, Comité et ETR Bretagne), Eric Mangin (CNP Redon), Delphine Méheust (OCCesson), Fabrice Urban (OCCesson), Guillaume Caillard (Dinan Sauvetage Natation), Romain Le Quintrec (Dinan Sauvetage Natation), Ludovic Zimmerman (Baud Natation), Yann Hugerot (Baud Natation), Pierrick Haffray (OCCesson , secrétaire de séance)

### **calendrier**

- OCC (4 juillet) : 500 m (11.00), 1 km (11h45), 2.5 km (13h30, CDF), 5 km (15 h, CDF).
- Dinan (27 ou 28 juin) : 2,5 km, 5 km (à préciser ?), 500 m (à préciser ?) Championnat Départemental des Côtes d'Armor
- Redon (29 et 30 août) :
  - Samedi : 500 m (13.30), 5 km (14.00 CDF), Triathlon Vert (16.30)
  - Dimanche : 10 km : distance olympique (9.30 CDF), 1 km open (14.00, challenge entreprises), 2 km (15.00, CDF)
- Baud (6 septembre) : 800 m, 3000 m, 500 m, 1500 m. Championnat Départemental du Morbihan
- Lieux inchangés.

**Projets** : d'autres épreuves en projet de création (étang du Drennec, Châteaulin, Quiberon ? !)

### **Coupe de Bretagne toutes catégories (hors benjamins)**

- OCC (4 juillet) : 5 km (15 h : CDF).
- Dinan (27 ou 28 juin) : 2,5 km
- Redon (29 août) : 5 km (14 h00 : CDF)
- Baud (6 septembre) : 3 km
- Coetquidan (11 janvier) : 5 km indoor (50 pts par nageur) ou 3 km indoor (30 pts par nageur)

### **Coupe de Bretagne Benjamins :**

- OCC (4 juillet) : 1 km (11h45)
- Dinan (27 ou 28 juin) : 2,5 km
- Redon (30 août) : 2 km (15.00, CDF)
- Baud (6 septembre) : 1,5 km
- Coetquidan (janvier) : 3 km indoor (30 pts par nageur)

### **Championnat de Bretagne Eau Libre**

- Rotation entre les organisateurs chaque année
- Minimum 30 garçons et 30 filles (pour classement optimum des régions)

- 2015 ⇒ 5 km Cesson

Même barème pour toutes les épreuves :

- toutes catégories et benjamins (barème 5 < 7,5 km CDF, 300 pts et dégressif .....)
- Seul compte le classement toute catégorie pour le classement des clubs

Récompenses individuelles :

- récompenses par sexe : 200 € (1<sup>er</sup>), 100 € (2<sup>ème</sup>), 50 € (3<sup>ème</sup>), 25 € (4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>) pour les 5 premières filles et 5 premiers garçons. Le montant total des primes distribuées : 800 € est à la charge des organisateurs (participation financière de 200 € par organisation)
- 1 trophée au premier club au cumul des points individuels de l'ensemble des nageurs de la coupe de Bretagne « toutes catégories ». Remis en jeu tous les ans. Gain définitif au bout de 3 années successives
- En cas d'exæquo, il y aura partage équitable de la somme des prix correspondants aux places  
Ex : 2 nageurs sont premiers ex-aequo, ils se partagent la somme du 1<sup>er</sup> (200 €) et du 2<sup>ème</sup> (100 €) soit  $300 \text{ €} / 2 = 150 \text{ €}$ .
- Le Comité de Bretagne remet un bonnet distinctif au 1<sup>er</sup> garçon et à la 1<sup>ère</sup> fille en tête de la coupe de Bretagne après chaque étape. Ce bonnet sera à porter obligatoirement au cours de l'étape suivante par les leaders de la coupe.

Equipement des nageurs : règlement FINA et FFN.

Jury cohérent et complet. Formation et recyclage d'officiels « eau libre » à prévoir à la demande des organisateurs en relation avec l'ERFAN

Pass'Compétition : (à mettre en place, si possible sur chaque étape) implique la présence minimum d'un ENF3 (prévoir la formation)

Sécurité et cahier des charges : Il est demandé aux organisateurs d'évaluer leur étape en utilisant les documents fournis. Pour le plan d'organisation de sécurité sur l'eau : utiliser le fichier Excel créé par la commission fédérale eau libre afin de déterminer le niveau de sécurité en fonction du scoring établi.

Recommandation : Utilisation d'une structure agréée pour assurer la sécurité. Quelques déboires passés chez certains organisateurs insatisfaits. Privilégier ceux qui ont fait preuve de professionnalisme et de compétence.

Communication :

- Lisibilité et identification sur les sites : Fourniture par le comité de Bretagne de banderoles mentionnant sa présence et celle de la FFN. Prévoir des logos spécifiques à accoler sur les bouées (voire de nouvelles bouées)
- News et règlement sur le site du Comité de Bretagne ainsi que le classement provisoire de la coupe de Bretagne après chaque étape.
- Document de présentation à créer pour distribution lors de diverses compétitions « natation course »

Fin de la réunion : 21 h 30



JY

## **EAU LIBRE / REUNION DU COMITE DIRECTEUR LE 14 DECEMBRE 2014**

Un rapide retour sur la réunion des organisateurs et de la commission fédérale en eau libre au siège de la FFN : 14 et 15 novembre 2015

Le programme de la saison 2014/2015 est en voie de finalisation. Les étapes bretonnes de la coupe de France sont connues :

- OC CESSON : 4 juillet à l'étang du Boulet à FEINS
- REDON : 29 et 30 août sur la Vilaine à REDON

Pour la prochaine olympiade, une réforme en profondeur de la coupe de France en eau libre devra être envisagée avec une limitation des étapes et un cahier des charges plus élaboré. En conséquence une place prépondérante sera accordée aux coupes régionales.

Les championnats de France se dérouleront à partir du 4 juin 2015. Lieu non encore fixé : Nice seule candidat (à confirmer)

La finale de la Coupe de France : deuxième weekend de septembre (date protégée)

Lieu non fixé : mais le comité de l'Île de France candidat

2 distances au programme 10 et 5 km avec doublement des points + une épreuve grand public ouverte aux non-licenciés moyennant un droit de participation fédéral de 10€ : valable pour l'ensemble des étapes)

Le 5 km sera support de la coupe de France des régions en eau libre.

Olivier Dupas invité assure qu'extrat nat « eau libre » sera opérationnel et pourra être utilisé sans contrainte pour les étapes métropolitaines.

### Réunion des organisateurs des épreuves eau libre bretonnes

Les quatre organisateurs d'épreuves en libre de notre comité sur la saison écoulée se sont réunis à Cesson le 10 décembre 2015 afin d'étudier la faisabilité d'une Coupe de Bretagne en eau libre.

En annexe, compte rendu de cette réunion.

Un projet de mise en place d'une coupe de Bretagne a été élaboré.

Ce projet présenté au comité directeur après consultation de l'ETR a été adopté à l'unanimité (voir document joint)

J.Y.ABGRALL

## REGLEMENT COUPE DE BRETAGNE EAU LIBRE 2014/2015

Il s'agit d'un circuit composé d'épreuves en eau libre en Bretagne destiné à valoriser la pratique de l'eau libre dans notre région.

A chaque étape, sur une épreuve déterminée, les nageurs toutes catégories confondues et benjamins, licenciés dans un club breton, se verront attribuer des points établis sur la grille nationale coupe de France en eau libre correspondant à la distance de 5 à 7.5 km (dégressifs à partir de 300 points)

Chaque organisation reste responsable de son épreuve, les nageurs devront donc suivre le règlement propre à chacune d'elles. Concernant l'équipement des nageurs les dispositions du règlement FINA et FFN relatives à la coupe de France en eau libre seront appliquées.

Les inscriptions à chaque étape se font auprès des organisateurs, en conformité avec leur propre règlement.

Les organisateurs s'engagent :

- à envisager la mise en place d'un « pass'compétition » eau libre
- à constituer un jury comprenant des officiels eau libre ayant reçu la formation adéquate et à jour de leur recyclage, en charge pour les organisateurs ou leur comité départemental d'organiser en amont une formation et un recyclage d'officiels (dont ENF 3 eau libre) en liaison avec l'ERFAN.
- A privilégier extranat pour le traitement des épreuves (engagements, résultats....)

Étapes complémentaires : Les 3 km et 5 km indoor rapportent respectivement un bonus de 30 points et 50 points pour l'ensemble des participants arrivant dans les délais et non disqualifiés.

**Un classement individuel des nageurs** sera établi en additionnant les points marqués par chaque nageur et nageuse licencié dans un club breton sur l'ensemble des étapes de la coupe de Bretagne

Il y aura un classement « toutes catégories » et un classement « benjamin » sur les distances distinctes définies.

Selon le classement actualisé après chaque étape les leaders masculin et féminin «toutes catégories » devront porter lors de la prochaine étape un bonnet distinctif fourni par le comité régional

**Un classement régional des clubs** sera établi en additionnant les points marqués par l'ensemble des nageurs et nageuses d'un même club breton sur les épreuves « toutes catégories ». Le nombre de nageurs et nageuses engagés par club n'est pas limité.

## Récompenses

Les 5 premiers hommes et 5 premières femmes du classement général toutes catégories recevront un prix lors de la dernière étape

1<sup>er</sup> : 200 €, 2<sup>ème</sup> : 100 €, 3<sup>ème</sup> : 50 €, 4<sup>ème</sup> : 25 €, 5<sup>ème</sup> : 25 €

Le premier club breton recevra un trophée qui sera remis en jeu chaque année. A l'issue de 3 victoires consécutives, ce trophée sera définitivement acquis par le club

Chaque organisation participe à la dotation des primes en versant sa quote-part ( 200 €) au comité de Bretagne chargé de leur distribution lors de la dernière étape.

Le Comité de BRETAGNE mettra à disposition de chaque organisateur le matériel « eau libre » (arche d'arrivée, chrono à bandes, bouées etc...), les organisateurs devant prendre ses dispositions pour son transport.

Le Comité de Bretagne désignera un délégué chargé de superviser les épreuves et établira après chaque épreuve le classement provisoire de la coupe de Bretagne et un compte rendu.



## Coupe de BRETAGNE 2015 eau libre « toutes catégories »

Epreuves :

- ★ la Rance à LEHON (organisation DINAN SAUVETAGE NATATION  
date : 29 ou 30 juin **distance retenue** : 2.5 km
- ★ étang du Boulet à Feins (organisation OCC Natation-triathlon)  
date : 4 juillet **distance retenue** : 5 km
- ★ la Vilaine / pays de Redon (organisation CN Pays de Redon)  
date : 29 aout **distance retenue** : 5 km
- ★ le Blavet à St Nicolas des Eaux (organisation CD 56 / BAUD)  
date : 6 septembre : **distance retenue** : 3 km
- ★ Etapes complémentaires : **3km ou 5 km Indoor.**  
Date : (11 janvier à Coetquidan)

## Coupe de BRETAGNE 2015 eau libre « benjamins »

Epreuves de développement – Benjamins

Dans le cadre du développement de la discipline un circuit coupe de Bretagne benjamins est également mis en place en parallèle du circuit « toutes catégories ».

A chaque étape, sur les épreuves suivantes, les nageurs benjamins, (né en 2002-2003) licenciés dans un club breton, se verront attribuer des points établis sur la grille nationale coupe de France en eau libre correspondant à la distance de 1 à 2 km (dégressifs à partir de 150 points)

- ★ la Rance à LEHON (organisation DINAN SAUVETAGE NATATION  
date : 29 ou 30 juin **distance retenue** : 2.5 km  
(s'agissant de la même épreuve que l'épreuve toutes catégories, il y aura un départ décalé et un classement spécifique des benjamins)
- ★ étang du Boulet à Feins (organisation OCC Natation-triathlon)  
date : 4 juillet **distance retenue** : 1 km
- ★ la Vilaine / pays de Redon (organisation CN Pays de Redon)  
date : 30 aout **distance retenue** : 2 km
- ★ le Blavet à St Nicolas des Eaux (organisation CD 56 / BAUD)  
date : 6 septembre : **distance retenue** : 1.5 km
- ★ Etapes complémentaires : **3km Indoor.**  
Date :(11 janvier à Coetquidan)

Les 3 premiers hommes et trois premières femmes du classement benjamins seront récompensés (médailles et lots) à l'issue de la dernière étape.

